Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 51 (1925)

Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» L'intérêt commun des entreprises de navigation belges, françaises, allemandes et néerlandaises semble exiger leur coopération en vue de développer la navigation rhénane et d'obliger les Etats et les administrations des réseaux à tenir dûment compte de leurs intérêts. Un nouvel examen approfondi de la question de savoir si les tarifs de chemins de fer sont justifiés semble s'imposer; d'autre part, il paraît nécessaire d'étudier sérieusement la répercussion que les tarifs de chemins de fer pourront exercer, à l'avenir, sur la navigation rhénane et les intérêts généraux auxquels la question de la navigation rhénane touche évidemment. »

Septième Colloque mathématique des Universités de la Suisse romande.

Nous reviendrons sur quelques-unes des communications 1, toutes de grande valeur, présentées à ce Colloque, tenu le 28 novembre dernier, sous la présidence stimulante et spirituelle de M. le professeur G. Dumas, président du Cercle mathématique de Lausanne. Ce Colloque, organisé par MM. G. Dumas, Vaney et Chuard avec beaucoup de bonheur et qui a réuni un grand nombre de participants, eut le plus vif succès et fut honoré d'une réception de l'Université et de la Municipalité de Lausanne dans les salons du Lausanne-Palace.

Journées de discussion du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, à Zurich.

Programme de la quatrième journée de discussion du samedi 12 décembre 1925, à Zurich.

à 10 heures du matin, salle No I du bâtiment de l'Ecole polytechnique fédérale.

Matin : 1º La résistance du mortier et du béton à l'écrasement. Après-midi: 2º L'élasticité du mortier et du béton.

Résultats des essais du Laboratoire fédéral.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. Assemblée des Délégués.

Samedi 5 décembre, à 9 h. 30, à la Salle du Grand Conseil, à Aarau.

Ordre du jour :

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 4 avril 1925 à Berne. Bulletin technique, 51e année, pages 150 à 152 et 162 à 164.
- 2. Rapport du Comité Central sur le résultat de l'enquête auprès des sections concernant la remise de travaux par les administrations et offices publics, ainsi que la concurrence faite aux ingénieurs et aux architectes particuliers par des fonctionnaires en dehors de leur activité officielle.
- 3. Motion de la Section de Fribourg concernant l'hypothèque légale des artisans et des entrepreneurs du bâtiment. (Art. 837 Code civil.) (Voir Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 4 avril 1925, motion Hertling.)
- 4. Motions de la Section de Saint-Gall (voir Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 4 avril 1925) et de la Section de Zurich concernant la réduction de la cotisation annuelle des membres
- 5. Motion de la Section de Genève concernant la vente des formulaires et des normes de la S. I. A.
- 6. Demande de crédit en vue de la participation de la S. I. A. à l'Exposition Internationale de Navigation intérieure et Exploitation des Forces Hydrauliques, Bâle 1926.
- ¹ J. Marchand. Les dernières extensions de la notion d'espace. G. Juvet. Quelques considérations sur la structure de la lumière. R. Wavre. Mise en équations de certains problèmes que pose la théorie géologique de M. Wegener. R. de Montessus de Balloze. La méthode de corrélation.

- 7. Revision partielle des normes pour la nomenclature, la classification et l'essai des liants servant à la préparation de mortier.
 - 8. Divers.

A l'occasion de l'Assemblée des Délégués un dîner commun aura lieu à 13 h. à l'Hôtel « Aarauerhof ».

Communiqué du Comité Central.

Le Comité central de la S. I. A. a l'intention de publier, à l'occasion de la prochaine Assemblée générale, à Bâle, en 1926, un nouveau programme pour le cinquième Concours de la Fondation Geiser et il invite les membres de la Société à lui proposer des sujets de concours appartenant à l'art et à la technique et susceptibles d'une étude technique ou artistique intéressante.

Prière d'adresser ces propositions au Comité Central (Zurich, Tiefenhöfe, 11) jusqu'au 1er février 1926, au plus tard.

S.T.S.

Schweizer. Technische Siellenvermifflung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Telephon: Selnau 25.75 - Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Nouveaux emplois vacants:

Emplois annoncés précédemment et encore vacants: 562a, 564, 567, 570, 571, 572, 573, 578, 579, 581, 582, 583, 584, 586.

1. Ingénieur de nationalité suisse, bien au courant de la fabrication du ciment et ayant fait ses preuves, recherché par Société de Ciments du Nord de la France. Très bon traitement plus le logement.

2. Ingenieur oder Techniker für die provisionsweise Beschaffung von Aufträgen für maschinentechnische Propaganda-Literatur. Schweiz.

3. Tüchtiger, erfahrener Maschinen-Techniker aus der Textilmaschinen-Branche, nicht unter 30 Jahre alt, mit guten kaufmännischen Kenntnissen und der englischen Sprache mächtig, für möglichst baldigen Eintritt, nach Japan. 566a.

4. Erfahrener, selbständiger, lediger Hochbautechniker (Absolvent eines Technikums) mit Praxis in Eisenkonstruktionen, für den Bau einer Fabrik-Anlage in Klein-Asien. Absolute Kenntnisse der deutschen und französischen Sprache erforderlich. Eintritt sofort.

5. Bactériologue, spécialiste de la branche, parlant le français, pour Sanatorium de la Suisse romande. Logement et nourriture dans l'établissement. Place stable. 587.

6. Zuverlässiger, absolut selbständiger Bautechniker-Architekt (Zeichner) auf Architekturbureau nach Basel. 589

7. Jüngerer Bau-Ingenieur oder Tiefbautechniker fur Wasserversorgungen auf Ingenieurbureau der deutschen Schweiz. Eintritt sofort.

8. Architekt mit Hochschulbildung, befähigt, selbständig in moderner Architektur zu arbeiten. Beilage von Skizzen zur Offerte

erforderlich. Architekturbureau der deutschen Schweiz. 591. 9. Dipl. Ingenieur, Spezialist auf Konstruktion kittloser Glasdächer, wo möglich auf «System Wema», für Fabrik der deutschen

10. 2 Techniker auf Konstrukstionsbureau mit einigen Jahren Bureaupraxis und wenn möglich auch Werkstattpraxis. Verlangt: Kenntnisse in Eisenkonstruktion und im allgemeinem Maschinenbau sowie Kenntnisse in Dampfkesselfeuerungen und metallurgischen Oefen. Gute Vorkenntnisse im Französischen Bedingung. Paris.

(Voir la suite à la page 10 des annonces.)

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions instamment nos abonnés, à l'étranger, de bien vouloir nous adresser le montant de leur renouvellement d'abonnement pour 1926, en francs suisses, d'ici au 10 janvier prochain.

Les abonnés, en Suisse, peuvent verser le montant de leur abonnement au compte de chèques postaux II 157, F. Rouge & Cie.

ADMINISTRATION DU « BULLETIN TECHNIQUE ».